Image not found or type unknown

Succession immobilier, droit civil et familial

Par **Matchov Ania**, le **21/08/2017** à **22:00**

Bonjour,

Mon père est décédé il y a plus d'un an et a eu plusieurs enfants d'un premier mariage.
Marié sous le régime de la communauté et sans contrat de mariage avec ma mère, la maison a été cédée au dernier vivant.
Aujourd'hui ma mère veut vendre la maison qu'elle a donc acheté avec mon père,pour s'acheter un appartement, la maison n'étant plus adaptée pour elle seule.
Ma question est la suivante: ma mère aura-t-elle à partager le prix de la vente de la maison avec les enfants du premier mariage de mon père ? Car si c'est le cas,notre maison ne valant pas énormément, elle ne pourra pas s'acheter un nouveau bien.

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés